



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent des ressources naturelles

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 022

Le lundi 16 mai 2022

Président : M. John Aldag



Comité permanent des ressources naturelles

Le lundi 16 mai 2022

• (1550)

[Traduction]

Le président (M. John Aldag (Cloverdale—Langley City, Lib.)): Je déclare la séance ouverte. Bonjour à tous.

Bienvenue à la 22^e réunion du Comité permanent des ressources naturelles de la Chambre des communes.

Conformément au paragraphe 108(2), le Comité poursuit son étude sur la création d'une transformation énergétique canadienne juste et équitable. Il s'agit aujourd'hui de la sixième réunion avec des témoins sur cette étude.

La réunion d'aujourd'hui se déroule dans un format hybride, conformément à l'ordre de la Chambre du 25 novembre 2021. Les membres y assistent en personne dans la salle ou à distance au moyen de l'application Zoom.

Nous aimerions rappeler à tous les participants, maintenant que nous avons commencé, qu'il est interdit de prendre des photos ou de faire des captures d'écran. La réunion est toutefois diffusée sur le site Web de la Chambre des communes.

Conformément à la directive du Bureau de régie interne, tous les participants qui assistent à la réunion en personne doivent porter un masque, sauf ceux qui sont à la table. Vous pouvez retirer votre masque pendant que vous parlez, mais vous devez le porter quand vous circulez dans la salle.

Pour la gouverne des nouveaux témoins qui n'ont jamais comparu devant un comité comme celui-ci, veuillez attendre que je vous nomme avant de parler. Pour les participants qui se joignent à nous par vidéoconférence, vous devez cliquer sur l'icône du microphone pour activer votre micro, et nous vous demandons de le mettre en sourdine quand vous ne parlez pas. Des services d'interprétation sont offerts aux participants qui se joignent à nous sur Zoom. Vous pouvez choisir « le parquet », « l'anglais » ou « le français ». Les participants qui sont présents dans la salle peuvent obtenir une interprétation simultanée s'ils le veulent. Tous les commentaires doivent être adressés par l'entremise de la présidence.

En ce qui concerne l'interprétation, j'encourage tous les participants à parler lentement, comme s'ils avaient une conversation, afin de permettre à nos interprètes de suivre le rythme. Ils travaillent d'arrache-pied pour la Chambre ces jours-ci, et cela rend leurs journées un peu plus faciles à gérer. Nous vous demandons donc votre soutien à cet égard.

Les personnes présentes dans la salle sont priées de lever la main si elles veulent parler. Celles qui participent sur Zoom doivent utiliser la fonction « lever la main ». Lorsque nous sommes rendus à la période des questions et réponses, je laisse en grande partie les membres gérer le temps qui leur est attribué, ce qui signifie que, si vous levez la main et que vous n'êtes pas retenu, ce sont eux qui en

ont décidé ainsi. Ils ont parfois des questions précises à poser, alors n'en soyez pas offusqué.

Nous utilisons un système de cartes pour le chronométrage. Les cartes jaunes signifient qu'il reste 30 secondes, tandis que les cartes rouges signifient que le temps est écoulé. Ne vous arrêtez pas au milieu d'une phrase, mais résumez votre pensée, et nous passerons à la personne suivante.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à Mme Pauzé à notre comité à titre d'invitée aujourd'hui.

Je souhaite également la bienvenue à M. Morrice.

Nous avons six témoins...

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): J'ai un rappel au Règlement.

Le président: M. Angus a un rappel au Règlement.

M. Charlie Angus: Monsieur le président, je vous ai demandé à deux reprises de vous assurer que le Congrès du travail du Canada participe à la réunion, ce que vous avez fait. Je tiens donc à l'annoncer officiellement et à vous remercier, vous, ainsi que notre excellent greffière de ce travail.

Le président: Merci de le mentionner.

Merci au Congrès du travail du Canada et à tous les témoins de vous être libérés aujourd'hui.

Nous entendrons six organisations, que je présenterai. Chacune aura cinq minutes pour faire une déclaration liminaire.

Je crois savoir que Mme Denise Amyot, présidente-directrice générale de Collèges et instituts Canada, doit partir à 16 h 30. Je commencerai avec elle afin de lui donner ses cinq minutes pour sa déclaration liminaire. Mme Janet Morrison, de Collèges et instituts Canada, est également parmi nous, et je crois qu'elle sera là pour la période des questions et réponses.

• (1555)

Mme Denise Amyot (présidente-directrice générale, Collèges et instituts Canada): Je suis prête maintenant, monsieur le président.

Le président: D'accord. J'ai déjà dit que vous pouviez commencer, donc si vous êtes à l'aise avec le fait de parler en premier, je vous cède la parole. Je vous accorderai cinq minutes, puis nous entendrons les déclarations liminaires des autres témoins.

Sur ce, je vous cède la parole.

Mme Denise Amyot: Merci beaucoup, monsieur le président.

Bonsoir, mesdames et messieurs les membres du Comité et collègues.

Je tiens à reconnaître que je vous parle de la ville d'Ottawa, située sur le territoire traditionnel et non cédé de la nation algonquienne Anishinabe.

[Français]

Collèges et instituts Canada est le plus grand réseau d'enseignement postsecondaire du Canada. Notre association compte près de 700 campus et centres d'accès, et il collabore avec les gouvernements, les industries et les organismes à but non lucratif pour former des millions d'apprenants de divers groupes.

Nos campus sont à moins de 50 kilomètres de 95 % des Canadiens et de 86 % des peuples autochtones. Nous offrons des parcours pratiques, flexibles et abordables aux apprenants des communautés urbaines, rurales, nordiques et éloignées. Nous offrons plus de 10 000 programmes.

[Traduction]

Nos diplômés sont l'épine dorsale de l'économie canadienne, le groupe le plus important de travailleurs canadiens, qui représente 34 % de la population active. Saviez-vous que cela signifie que 6,5 millions de Canadiens sont des diplômés de collèges?

Nous sommes en train de passer à une économie carboneutre, ce qui constitue une période de grande incertitude pour de nombreux Canadiens. En plus de comparaître devant vous aujourd'hui, Collèges et instituts Canada a travaillé de près avec le gouvernement du Canada sur la question de la transformation énergétique équitable en soumettant des mémoires écrits, en participant à des tables rondes et en mettant en oeuvre des initiatives vertes depuis de nombreuses années.

[Français]

Nous pensons non seulement qu'il est possible de trouver des solutions profitables pour tous, mais qu'il en existe déjà. Elles peuvent mener à la commercialisation et présentent des possibilités d'exportation pour les entreprises, tout en créant des réservoirs de talents et des emplois intéressants et payants pour une économie verte.

Les collèges s'engagent à être des catalyseurs et des chefs de file au sein de leurs collectivités et à mettre leurs outils au profit de la décarbonisation. C'est pourquoi le réseau Collèges et instituts Canada recommande au gouvernement fédéral de soutenir les forces des collèges pour faciliter cette transition, en formulant trois recommandations clés.

Premièrement, nous recommandons de soutenir la mise en place d'une formation nationale sur les compétences vertes.

Deuxièmement, nous proposons de soutenir les options de formation de courte durée dans les collèges.

Troisièmement, nous demandons du financement supplémentaire pour la recherche appliquée dans les collèges.

Nous pouvons et voulons en faire davantage.

[Traduction]

Je cède maintenant la parole à ma collègue, Mme Janet Morrison, qui vous expliquera comment les collèges et les instituts préparent déjà les Canadiens à cette transformation énergétique et à l'économie carboneutre de notre avenir.

[Français]

Je vous remercie.

[Traduction]

Le président: Madame Morrison, vous avez une minute et demie.

Mme Janet Morrison (présidente et vice-chancière, Sheridan College, Collèges et instituts Canada): Merci beaucoup, madame Amyot.

Je suis ravie d'être ici aujourd'hui, en tant que présidente et vice-chancière du Collège Sheridan et présidente du Comité consultatif des présidents sur la durabilité de Collèges et instituts Canada. Ce groupe pancanadien est formé de 12 présidents et de 142 membres de notre secteur qui formulent des conseils stratégiques et favorisent la collaboration parmi tous ses membres sur des questions de durabilité sociale et environnementale.

Je suis tout simplement très heureuse d'être ici aujourd'hui afin de parler de la façon dont les collèges soutiennent activement toutes les composantes d'une transformation énergétique juste et équitable au Canada. Nous serions ravis d'expliquer aux membres ce dont il s'agit concrètement. Nous sommes déjà et nous demeurons à l'avant-garde de cette transformation. Nous pouvons et voulons en faire plus pour tirer parti des forces de notre secteur et donner aux Canadiens les compétences et la formation dont ils ont besoin pour prospérer dans une économie carboneutre.

Merci beaucoup de nous donner l'occasion de contribuer aux discussions ce soir. Il nous tarde de répondre à vos questions.

• (1600)

Le président: Merci de cette déclaration liminaire agréable et courte. Je vous en suis reconnaissant.

Nous entendrons maintenant M. Agnew, de Collèges canadiens pour une relance économique résiliente.

Je crois comprendre que vous avez éprouvé quelques problèmes pendant la vérification du son, donc si nous avons des problèmes de connexion, je vous arrêterai. Nous voulons nous assurer que nos interprètes sont en mesure d'entendre. Nous ferons un essai, en espérant que tout fonctionne.

Monsieur Agnew, vous avez la parole pendant cinq minutes.

M. David Agnew (représentant et président, Seneca College, Collèges canadiens pour une relance économique résiliente (C2R2)): Merci beaucoup.

Merci, monsieur le président, et je remercie, par votre entremise, les membres du Comité de me donner l'occasion de m'adresser à vous aujourd'hui.

Je suis président du Collège Seneca, ici, à Toronto, dans la région de York et à Peterborough. Je suis honoré de me joindre à vous aujourd'hui au nom de Collèges canadiens pour une relance économique résiliente ou, comme nous l'appelons, C2R2. Je vous appelle de Toronto, le territoire traditionnel de la Première Nation des Mississaugas de Credit.

C2R2 est une coalition de 15 collèges, écoles polytechniques, établissements et cégeps de premier plan en action climatique d'un océan à l'autre du Canada. Grâce à notre ampleur et à notre emplacement géographique, nous pouvons joindre des milliers et des milliers de Canadiens afin de les aider à entreprendre une nouvelle carrière en renforçant leurs compétences actuelles pour appuyer la transition vers une économie carboneutre, ou à faibles émissions de carbone, et pour favoriser l'équité, la diversité et l'inclusion, en mettant l'accent sur les femmes, les populations sous-représentées et les peuples autochtones.

Mes collègues, Mmes Amyot et Morrison, de Collèges et instituts Canada, sont également ici. C2R2 a créé, avec Polytechnics Canada, une affiliation spéciale ayant un engagement commun à l'égard de la durabilité de l'environnement et d'une relance économique résiliente. Ensemble, nous faisons la promotion de nos établissements d'enseignement en tant qu'acteurs de premier plan dans une transition juste axée sur les personnes.

J'aimerais vous présenter aujourd'hui trois recommandations de notre coalition sur le document de discussion.

Ma première, qui reprend un point soulevé par Mme Amyot, est liée à la façon dont les possibilités de financement sont offertes dans notre secteur.

Le document de discussion de Ressources naturelles Canada fait état que les changements climatiques constituent le défi de notre génération et que la transition vers une économie à faibles émissions de carbone représente aussi l'une de nos plus grandes possibilités. Bien entendu, je suis entièrement d'accord, et je suis convaincu que tous les témoins le sont aussi. Toutefois, avec tout le respect que je vous dois, je tiens aussi à dire que la mise en œuvre de programmes axés sur ces transitions énergétiques doit être à la hauteur des termes audacieux indiqués dans le document et représenter le sentiment d'urgence que la crise climatique fait naître chez la plupart d'entre nous, selon moi.

Nos établissements doivent attendre des appels de propositions ouverts, peut-être une ou deux fois par année, d'un seul ministère et qui, souvent, ne sont pas alignés sur les possibilités de projets. Cela crée une course inutile à la création de partenariats et à l'élaboration de propositions.

J'oserais dire, encore une fois, avec tout le respect que je vous dois, qu'il est long d'attendre de six à huit mois pour l'examen d'une présentation de projet. Nous encourageons une approche plus pangouvernementale à l'égard du financement de programme et une collaboration interministérielle sur les projets à faibles émissions de carbone. Afin d'accélérer la mise en œuvre, nous suggérons des programmes d'admissions continues, des dates butoirs continues pour la présentation de demandes et de multiples possibilités de présenter des propositions.

Ma deuxième recommandation se rapporte à la compréhension des besoins des travailleurs et de leurs employeurs dans les phases cruciales des transitions.

Les travailleurs de l'ensemble des secteurs, de la fabrication à la technologie de l'information, communiquent avec nous, avec nous tous, afin de suivre un programme de mise à niveau des compétences ou de recyclage de courte durée pour les préparer à ces nouvelles carrières et possibilités. Il est toutefois important de comprendre que dans bon nombre de cas, ce ne sont pas de nouveaux emplois, mais plutôt des emplois existants qui évoluent au fil du

temps. Afin d'assurer une transition juste et équitable pour notre population active, nous devons soutenir les travailleurs à toutes les étapes en cours de route et pas seulement lorsque les rôles se sont en fait transformés en quelque chose d'entièrement nouveau. Il est très important de fournir aux travailleurs des soutiens tout au long de ces phases de changements progressifs. C'est entre autres comment nous nous efforçons de ne laisser personne pour compte.

Enfin, monsieur le président, comme nous l'avons indiqué dans notre mémoire sur les dispositions législatives pour une transition juste, les besoins de la population active canadienne sont en fait nuancés, et il est important de reconnaître qu'il existe des groupes distincts de travailleurs aux caractéristiques différentes. Les trois grands groupes sont les travailleurs qui mettent à niveau leurs compétences, ceux qui font déjà partie de la population active et qui ont besoin d'une courte formation, et les travailleurs entrants ou nouveaux. Il pourrait s'agir d'étudiants ayant un diplôme d'études secondaires qui amorcent des études postsecondaires. Il pourrait aussi s'agir de travailleurs qui arrivent d'un domaine entièrement différent ou de ceux qui réintègrent la population active après ne pas en avoir fait partie pendant un certain temps. Leur cheminement éducatif sera beaucoup plus long que celui du premier groupe.

Ensuite, à l'échelle internationale, il y a les travailleurs des métiers, qui apportent des compétences acquises dans d'autres pays, mais qui ont besoin de soutien. Chacun de ces groupes a des besoins différents et, par l'intermédiaire des parcours et des systèmes de soutien éprouvés que nos établissements ont mis au point, C2R2 a la force nécessaire pour soutenir tous ses apprenants, particulièrement ceux qui se heurtent à des obstacles supplémentaires à chacune des étapes de leur transition dans la population active ou au sein de la population active.

Il me tarde de répondre à vos questions et de participer à la discussion. Encore une fois, merci du temps que vous m'accordez.

Merci, monsieur le président.

• (1605)

Le président: Excellent, je vous remercie.

Vous avez parfaitement respecté le temps qui vous était alloué et la qualité du son était parfaite. Nous semblons avoir réussi.

Passons maintenant au Congrès du travail du Canada. M. Rousseau fera sa déclaration liminaire.

Je vous cède la parole pour présenter votre déclaration liminaire de cinq minutes.

[Français]

M. Larry Rousseau (vice-président exécutif, Congrès du travail du Canada): Je vous remercie, monsieur le président.

Je tiens à dire que je suis présentement sur le territoire non cédé des Anishinabe.

Honorables membres du Comité, je vous remercie de nous offrir l'occasion de nous présenter. Je m'appelle Larry Rousseau, et je suis le vice-président exécutif du Congrès du travail du Canada, ou CTC.

Le CTC est la plus grande centrale syndicale du Canada. Nous représentons, sur des questions nationales, plus de 3 millions de travailleuses et travailleurs, y compris ceux qui travaillent dans les secteurs produisant des taux d'émission élevés.

Je vais faire mon discours en anglais, mais je vous invite à poser vos questions dans la langue officielle de votre choix.

[Traduction]

Depuis des années, le Congrès du travail du Canada, CTC, défend avec passion des mesures pour assurer une transition juste au pays et à l'étranger. Les travailleurs des secteurs de l'énergie et des ressources comprennent déjà la réalité morose des changements climatiques, car ils la vivent. Ils comprennent aussi la nécessité de faire la transition vers des sources d'énergie propre et renouvelable, mais ils insistent, et nous aussi, sur le fait que la transition doit profiter aux travailleurs au lieu de se faire à leurs frais.

Les travailleurs doivent voir leur propre avenir être représenté dans une vision d'un Canada carboneutre. Autrement, l'incertitude, le ressentiment et l'opposition continueront de nuire à la transition accélérée requise pour atteindre nos cibles climatiques.

Le concept d'une transition juste suscite un intérêt général, peut-être sans être bien compris. Une transition juste peut faire beaucoup de choses, mais, en fin de compte, ce sont les emplois qui importent.

Les travailleurs touchés ont besoin de nouveaux emplois décents ou d'un emploi qui leur donnera droit à une pension et leur permettra de vieillir dans la dignité. Les nouveaux emplois devraient être d'une qualité équivalente à ceux qui disparaissent, ou supérieure. Les personnes résisteront à juste titre à une transition qui leur exige d'échanger leur salaire qui soutient leur famille et leur collectivité, leurs avantages sociaux et leur pension pour des emplois précaires, peu rémunérés ou dangereux.

En fin de compte, les travailleurs et les collectivités ont besoin d'un plan. Les travailleurs ont besoin de savoir où sont les nouveaux emplois et quelles sont les voies à suivre pour y accéder. Des soutiens en formation seront-ils fournis pour leur donner les compétences qui leur permettront d'occuper les emplois de qualité qui seront offerts? Quel est le plan pour les collectivités qui dépendent d'industries à forte intensité d'émissions?

Les travailleurs et les syndicats doivent jouer un rôle dans les décisions prises sur leur avenir et sur celui de leur collectivité. C'est au coeur d'une transition juste, et c'est clairement défini dans les lignes directrices pour une transition juste des Nations unies négociées à l'Organisation internationale du travail, ou l'OIT.

Les syndicats canadiens appuient l'engagement à déposer une loi en vue d'assurer une transition juste, mais cette loi ne suffira pas à elle seule. En fait, elle pourrait aggraver les craintes et le scepticisme existants quant à la capacité de la transition juste de respecter la promesse d'une économie à faibles émissions de carbone fondée sur des emplois de qualité qui soutiennent les familles et les collectivités.

Nous devons avoir un plan qui comprend les types et le nombre d'emplois nécessaires à la création d'une économie carboneutre. Quels investissements doit-on réaliser pour stimuler cette création d'emplois? Quels sont les leviers dont nous disposons pour garantir qu'il s'agit d'emplois de qualité?

En ce qui concerne la formation, je me réjouis de la présence d'un si grand nombre d'intervenants du secteur de la formation ici. La formation sera un aspect crucial d'une transition juste. Nous devons faire en sorte que les investissements en formation permettent

d'acquérir les compétences requises pour assurer un avenir carboneutre.

Les centres de formation des syndicats sont bien placés, en fait, pour garantir que les travailleurs eux-mêmes reçoivent une formation appropriée et de qualité élevée, alignée sur les possibilités d'emploi à l'autre extrémité. Ces centres de formation sont des organismes à but non lucratif gérés conjointement en fiducie, qui veillent depuis longtemps à ce que les travailleurs syndiqués et non syndiqués soient formés selon les normes les plus élevées de l'industrie. Leurs programmes sont accrédités dans toutes les provinces, sauf le Québec, et la formation est offerte par des instructeurs chevronnés de qualité.

Enfin, nous exhortons le gouvernement à se méfier des fournisseurs de services de formation à but lucratif, dont les programmes miracles n'outilleront pas les travailleurs pour réussir dans l'économie en évolution.

[Français]

Monsieur le président, je pense que mon temps de parole est écoulé. Je vais donc m'arrêter ici.

Je suis prêt à répondre aux questions des membres du Comité.

• (1610)

[Traduction]

Le président: Merci de votre déclaration liminaire.

Je souhaite également la bienvenue à Mme Peel, adjointe politique au président du Congrès du travail du Canada, au groupe de témoins d'aujourd'hui.

M. Larry Rousseau: Je vous en remercie.

Le président: Écoutons maintenant M. Nilsen, président et directeur général de l'Organisation pour les carrières en environnement du Canada.

Sur ce, vous avez cinq minutes.

La parole est à vous.

M. Kevin Nilsen (président et directeur général, Organisation pour les carrières en environnement du Canada): Bonjour à tous. Merci de m'avoir invité à faire part de mes réflexions sur une transition énergétique juste et équitable.

Je m'appelle Kevin Nilson. Je suis président et directeur général de l'Organisation pour les carrières en environnement du Canada, un organisme national de perfectionnement de la main-d'oeuvre qui se consacre à soutenir le secteur environnemental du Canada du point de vue des ressources humaines. L'organisation, créée en tant que conseil sectoriel en 1992, produit depuis du renseignement sur le marché du travail afin d'orienter les programmes et services pour soutenir la croissance du secteur et l'aider à atteindre son potentiel. Nous représentons plus de 3 000 professionnels de l'environnement qui ont le titre de SE, spécialiste en environnement, 35 programmes universitaires que nous avons accrédités et plusieurs milliers d'autres intervenants qui travaillent avec nous à la création de programmes de formation et d'emploi.

Il est important, selon moi, de voir la transformation énergétique comme une possibilité, et pas comme une menace. Les technologies propres, par exemple, sont une industrie qui génère 2,5 billions de dollars à l'échelle mondiale. Il s'agit donc d'une occasion immense pour le Canada de se positionner en vue de s'approprier une part raisonnable du marché.

La transition des économies n'est pas un concept nouveau. La révolution industrielle et les avancées plus récentes dans les domaines des technologies et de l'intelligence artificielle ont poussé tous les secteurs de l'économie à changer et à évoluer fréquemment. Chaque étape s'accompagne de craintes de pertes d'emploi et d'interruptions; toutefois, quand les bonnes mesures sont prises, il faut adopter cette évolution naturelle, et pas y résister. Je crois que nous réussirons si nous nous en tenons à la notion d'une approche axée sur les personnes.

Outre la sécurité, je crois qu'il existe deux domaines fondamentaux dont les gens se préoccupent en ce qui concerne leur travail: premièrement, il y a la capacité de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille et d'atteindre ou de chercher la prospérité; deuxièmement, il y a la capacité d'avoir une carrière stimulante en s'appuyant sur leurs compétences et intérêts. Si la transition vers une économie à faibles émissions de carbone garde ces éléments fondamentaux au premier plan, je crois que nous réaliserons la transformation, tout en constatant une forte participation des personnes touchées. Il faut trouver une solution où tout le monde y gagne.

Nous n'éliminons pas un secteur en particulier, ce qui constitue un autre aspect important à ne pas sous-estimer. La transformation énergétique ne signifie pas que nous fermerons un secteur du jour au lendemain pour nous réorienter vers un autre secteur. À titre d'exemple, au cours des prochaines décennies, nous dépendrons des produits du pétrole, à défaut du carburant, afin de fabriquer divers produits pétrochimiques utilisés dans les vêtements et l'équipement hospitalier, entre autres. La transition dont nous parlons, du moins comme je l'imagine, amènera certains travailleurs dans de nouveaux secteurs. D'autres adapteront leurs ensembles de compétences et demeureront dans leur secteur actuel afin d'aider à soutenir l'efficacité énergétique et les réductions des émissions, entre autres.

L'Organisation pour les carrières en environnement du Canada vise à s'assurer qu'il existe une offre adéquate de personnes compétentes afin de répondre à la demande actuelle et future en travailleurs de l'environnement. La demande est grande et elle ne fait que croître. Au cours de la première année de la pandémie, par exemple, lorsque des millions d'emplois ont été perdus à l'échelle du Canada, les emplois verts ont continué de croître à un taux de croissance net de 5 %. Selon nos estimations, le secteur continuera de croître à un taux de 17 % jusqu'en 2025. Cette croissance, jumelée à un taux de départs à la retraite estimé de 30 % jusqu'en 2029, pose d'importants défis pour le secteur. Il sera donc essentiel d'attirer les employés des secteurs de la transformation.

Il existe plusieurs excellents programmes de financement à l'échelle fédérale pour soutenir cette transition. Parmi ceux-ci, notons le programme de solutions pour la main-d'œuvre sectorielle, la Stratégie emploi et compétences jeunesse, Compétences pour réussir et le Centre des Compétences futures. Il faut continuer de privilégier ces programmes et d'autres qui mettent l'accent sur le soutien à l'emploi et les efforts de renforcement des compétences afin de permettre un recyclage et une mise à niveau adéquats au fur et à mesure que les carrières évoluent.

J'échange aussi fréquemment avec des employeurs, et les entreprises en démarrage me disent toutes que le soutien pour les initiatives de recherche et de développement et pour les entreprises en démarrage ne manque pas. Le problème réside dans le fait que ce soutien prend fin avant que ces entreprises deviennent rentables. Si

les entreprises sont soutenues un peu plus longtemps, l'investissement reviendra au Canada sous la forme d'impôt sur le revenu d'entreprises prospères, qui seront en mesure de croître et d'être concurrentielles à l'échelle mondiale. Dans une étude de délimitation de l'étendue que nous avons menée sur le secteur des technologies propres, nous avons constaté que le Canada se classait au premier rang à l'échelle mondiale en matière d'investissement en recherche et en développement par habitant, mais occupait le 16^e rang en ce qui concerne la capacité d'en tirer des revenus. Il s'agit d'un autre domaine d'intérêt clé, car nous devons nous assurer que nos investissements sont rentables, dans l'intérêt de tous.

Je dirai pour terminer que je crois qu'il faut être conscient des conséquences imprévues des décisions stratégiques. Notre recherche de sources d'énergie meilleures et plus propres entraîne plusieurs conséquences inattendues sur lesquelles il faut davantage mettre l'accent. Avec les nouvelles technologies, particulièrement la technologie des batteries, nous dépendrons de plus en plus d'autres pays pour les métaux des terres rares, les pièces et la fabrication. Par exemple, si les pièces sont fabriquées au moyen d'une source d'énergie au charbon à l'étranger, nous éliminons une certaine partie des gains au chapitre des émissions que nous espérons réaliser à l'échelle mondiale. Dans la mesure du possible, nous devons soutenir les secteurs canadiens de l'exploitation minière et de la fabrication, où nous pouvons contrôler de plus près le processus, tout en garantissant que les emplois restent au pays.

Merci beaucoup. Je répondrai à vos questions avec plaisir.

• (1615)

Le président: Parfait, merci beaucoup.

En personne, nous avons parmi nous Noel Baldwin et Tricia Williams, du Centre des Compétences futures. J'ignore qui utilisera les cinq minutes. Vous voudrez peut-être vous les partager. Je vous cède la parole pour faire votre déclaration liminaire de cinq minutes.

La parole est à vous.

M. Noel Baldwin (directeur, Affaires publiques et gouvernementales, Centre des Compétences futures): Merci.

[Français]

Monsieur le président et honorables membres du Comité, je vous remercie de nous avoir invités à vous faire part de quelques idées sur les volets liés aux compétences et à la main-d'œuvre dans les transitions qui sont en cours ainsi que dans celles à venir en ce qui a trait aux économies durables.

[Traduction]

Je m'appelle Noel Baldwin, et je suis directeur des Affaires publiques et gouvernementales au Centre des Compétences futures, CCF. Ma collègue, Mme Tricia Williams, directrice de la recherche, de l'évaluation et de la mise en commun des connaissances au CCF, m'accompagne.

Aujourd'hui, nous voulons vous parler du CCF et vous présenter quelques idées nouvelles issues de notre travail qui pourraient aider les gouvernements et d'autres acteurs dans leurs réflexions sur les défis liés aux compétences et à la main-d'œuvre en vue d'atteindre les cibles climatiques et de bâtir des collectivités et des économies durables pour l'avenir.

Le CCF est un centre de recherche-action indépendant hébergé à l'Université métropolitaine de Toronto, anciennement connue sous le nom d'Université Ryerson, et un consortium fondé en partenariat avec le Conference Board du Canada et BlueprintADE. Il est financé par l'intermédiaire de l'initiative Compétences futures du gouvernement du Canada et a ouvert ses portes en février 2019.

En trois ans, le CCF s'est taillé un rôle important dans les écosystèmes du renforcement des compétences du Canada, grâce aux mesures suivantes: un investissement de 176 millions de dollars dans des projets d'innovation pour le renforcement des compétences menés dans chaque province et territoire; plus de 100 publications de recherches sur les problèmes actuels et futurs liés aux compétences; et un réseau de plus d'un millier d'employeurs, chefs de file de l'industrie, organisations syndicales et spécialistes en compétences et en formation qui travaillent à l'élaboration de solutions axées sur l'avenir dans plus de 20 secteurs économiques, y compris les industries qui subissent des perturbations et les secteurs en croissance. En outre, le CCF aide plus de 10 000 Canadiens à recevoir une formation pratique et présente des points de vue et des idées qui éclairent et appuient un programme de renforcement des compétences pouvant aider les populations, les régions et les secteurs à faire une transition réussie en vue de répondre aux demandes futures en main-d'oeuvre.

Il est réellement nécessaire de bien comprendre les compétences. Nos collègues du Conference Board ont estimé que les besoins non comblés en compétences ont coûté 25 milliards de dollars à l'économie canadienne en 2020, soit environ 1,3 % du produit intérieur brut, et ce chiffre a augmenté de 60 % depuis 2015. Les défis qui nous attendent nous obligent à nous améliorer de toute urgence.

Je cède la parole à ma collègue, Mme Williams, qui vous parlera des façons dont nous appliquons ce cadre à la réflexion sur les compétences qui assureront un avenir durable aux collectivités et aux économies du Canada.

Mme Tricia Williams (directrice, Recherche, évaluation et mise en commun des connaissances, Centre des Compétences futures): Merci, monsieur Baldwin.

Merci, honorables membres du Comité, de me donner l'occasion de vous parler aujourd'hui.

Au cours des prochaines années, l'atteinte des objectifs de carboneutralité ne sera pas un problème sur le plan technologique, mais plutôt un problème de compétences. Il s'agit d'un problème que nous devons régler ensemble.

Permettez-moi de présenter au Comité trois domaines de réflexion et des recommandations pour relever ce défi.

Premièrement, nous avons constaté qu'il sera crucial pour le Canada d'avoir une compréhension nuancée à l'échelle régionale. La transition vers une économie carboneutre pourrait effectivement augmenter les possibilités d'emploi en général. Nous savons toutefois que les répercussions sur l'emploi varieront d'un pays et d'une région à l'autre. Au Canada, nous en savons en fait très peu jusqu'à maintenant sur l'incidence que les transitions énergétiques pourraient avoir sur des régions ou secteurs précis. En ce qui concerne la main-d'oeuvre et les compétences, cette analyse n'a tout simplement pas été faite encore.

Deuxièmement, nous devons soutenir les travailleurs et les collectivités. Nous disposons de nouvelles preuves sur ce qui fonctionne pour les transitions individuelles et communautaires. À Cal-

gary, par exemple, nous travaillons avec Calgary Economic Development afin d'aider les travailleurs des secteurs pétrolier et gazier à se recycler pour accepter des rôles en forte demande dans le secteur florissant des technologies de la ville. Cinq collèges et universités et des dizaines d'employeurs et de partenaires participent à cet effort. Plus important encore, le projet connaît un immense succès auprès des travailleurs, qui se trouvent de nouveaux rôles et métiers.

Troisièmement, nos activités de recherche et d'innovation montrent que certains secteurs représentent des « gains assurés » au chapitre des investissements dans le perfectionnement des compétences. Avec le bon soutien, les Canadiens sont en fait bien placés pour effectuer les réorientations nécessaires pour obtenir les bonnes compétences et travailler dans les bons secteurs. Par exemple, avec Ocean Wise, nous aidons des collectivités autochtones du Nunavut à être reconnues pour leurs pratiques de pêche durable. Les mises à niveau ciblées des compétences sont également nécessaires, comme d'autres témoins l'ont indiqué. À titre d'exemple, un charpentier ou une personne de métier apprend des technologies et des normes nouvelles. Nous mettons à l'essai des approches dans le cadre de projets avec SkillPlan et le Conseil du bâtiment durable du Canada.

Nous savons qu'il existe plusieurs domaines de compétences difficiles à trouver sur le marché, comme les employeurs nous le disent constamment, mais qui seront cruciaux pour assurer des transitions durables. Il s'agit de compétences comme le raisonnement critique, la surveillance, la coordination, le jugement, la prise de décision et la résolution de problèmes complexes. Ce sont les compétences sociales et émotionnelles qui représentent des investissements sûrs maintenant et qui rapporteront sans aucun doute des dividendes au cours des prochaines années, peu importe les avancées technologiques qui surviennent d'ici là.

Je vous remercie de votre temps et de votre attention. Nous répondrons avec plaisir à vos questions.

• (1620)

Le président: Excellent, merci de votre déclaration liminaire.

Enfin, le dernier témoin, mais non le moindre, voici M. Michael Burt, vice-président du Conference Board du Canada.

Si vous êtes prêt, la parole est à vous.

M. Michael Burt (vice-président, Le Conference Board du Canada): Merci. Je vous suis vraiment reconnaissant de me donner l'occasion de présenter certaines de nos conclusions au Comité.

Pour ceux d'entre vous qui l'ignorent, le Conference Board est un institut de recherche à but non lucratif. Nous sommes maintenant un employeur « virtuel d'abord », qui compte des employés d'un bout à l'autre du pays. Nous menons des recherches dans neuf domaines clés, y compris l'économie, l'éducation, les compétences et les ressources humaines et, bien entendu, nous sommes un fier partenaire du Centre des Compétences futures, avec qui nous avons publié près de 100 articles de recherche différents au cours des dernières années et réuni des milliers de personnes pour parler de l'avenir du travail au Canada.

Je suis le vice-président de la recherche au Conference Board. Je suis économiste de formation et directeur général du travail que nous faisons avec le Centre des Compétences futures.

Comme tous les autres témoins l'ont mentionné, la transition verte représentera un changement considérable pour le Canada, qui aura d'importantes conséquences sur le marché du travail. On assistera à une augmentation des possibilités d'emploi pour certains types de rôles, ainsi qu'à une demande réduite pour d'autres. Cette transition modifiera aussi les compétences requises et les tâches exécutées pour de nombreux emplois.

Ce dernier point est très important. Nous devons parler des emplois et y réfléchir dans le contexte des tâches que les personnes doivent exécuter et des compétences dont elles ont besoin pour réussir. La raison est qu'un nombre relativement faible d'emplois seront exclusivement verts. En fait, des tâches de type écologique seront intégrées à la plupart des emplois et, par conséquent, nous aimerions de plus en plus penser aux emplois comme faisant partie d'un continuum écologique plutôt qu'en les définissant comme verts ou pas. En outre, la place qu'occupent les emplois le long de ce continuum écologique évoluera probablement au fil du temps.

Cela étant dit, dans notre recherche, nous voulions élaborer un cadre afin de parler des emplois verts. Pour ce faire, nous avons examiné le marché du travail canadien de deux façons clés. Premièrement, nous nous sommes penchés sur les industries où les gens travaillent, et nous avons conclu que les emplois verts se trouvent dans trois domaines clés. Premièrement, il y a la production, la transmission et la distribution d'énergie propre. Deuxièmement, il y a les entreprises axées sur les améliorations écoénergétiques, principalement des entreprises de construction et de fabrication. Finalement, il y a le domaine de la gestion et des services environnementaux.

La deuxième lentille que nous appliquons nous permet d'examiner les métiers que les gens occupent réellement. Nous nous concentrerons sur trois critères clés pour tenter de définir les emplois verts.

Premièrement, on cherche à savoir si la demande pour les rôles augmente à la suite de la transition verte. Songeons par exemple aux monteurs de ligne. La demande augmente à mesure que nous passons à l'adoption de formes d'électricité qui n'émettent pas de gaz à effet de serre dans notre ensemble de sources d'énergie.

Le deuxième critère est lié aux emplois où les compétences requises pour les rôles existants évoluent à cause de la transition verte. À titre d'exemple, songeons aux types de rôles dans les domaines de l'ingénierie ou de l'architecture pour lesquels il faut de plus en plus avoir des connaissances sur l'efficacité énergétique.

Le dernier domaine est celui des rôles entièrement nouveaux ou émergents, par exemple, les techniciens d'éoliennes.

En utilisant cette définition, nous avons constaté qu'environ 900 000 emplois au Canada sont verts à l'heure actuelle. Cela représente 5 % de la population active. En outre, dans le cadre de notre travail avec le Centre des Compétences futures, nous prévoyons ce à quoi ressemblera le marché du travail canadien au cours des 20 prochaines années, ce qui nous mène à conclure que la part d'emplois verts augmentera de façon constante au cours des prochaines années.

Bien entendu, ce sont les emplois que nous définissons comme verts à l'heure actuelle. Comme je l'ai indiqué au début de ma déclaration, bon nombre d'emplois vont progresser le long du continuum écologique au cours de cette période, ce qui signifie que des

tâches ou des compétences vertes seront intégrées à un nombre croissant d'emplois.

De quelle façon pouvons-nous aider les gens à se préparer à cela? Nous constatons que la plupart des personnes qui sont les plus susceptibles de perdre leur emploi au cours des prochaines décennies peuvent faire la transition vers des emplois de cols verts après une année ou moins de recyclage. Cela comporte toutefois un grand nombre de restrictions. Par exemple, il existe de nombreuses possibilités, mais elles varient considérablement selon l'endroit où vous êtes situé au pays. Par exemple, de façon relative, l'Ontario et l'Alberta offrent beaucoup de possibilités, tandis que le Canada atlantique en offre moins. Le coût de la formation diffère aussi grandement, selon la région où l'on habite. En Alberta, il est très élevé. Le Québec a le coût le moins élevé du pays, et l'écart est assez important, soit une différence de 30 % entre les deux provinces.

La bonne nouvelle, c'est que nous avons constaté que les trois quarts des gens environ sont prêts à passer à un emploi vert, mais il faudra surmonter un certain nombre d'obstacles pour y arriver. Le premier est la peur. Les gens doivent savoir que les nouveaux emplois de cols verts assurent une sécurité d'emploi et qu'ils offriront un salaire au moins comparable à celui de leur rôle actuel. Il faut aussi les convaincre qu'ils sont en mesure d'acquiescer les compétences dont ils ont besoin pour pouvoir réussir, car certaines personnes craignent de ne pas être en mesure d'apprendre ces nouvelles compétences.

Enfin, il faut aider les personnes à changer la façon dont elles se voient. Un grand nombre de personnes définissent fortement leur identité en fonction de leur rôle et de leur titre actuel. Un changement à cet égard peut entraîner des craintes.

Le deuxième aspect important est l'offre de soutiens pour couvrir les coûts associés au recyclage, y compris des soutiens de l'employeur, afin de permettre aux personnes de s'absenter du travail. La plupart des gens ne peuvent pas facilement s'absenter du travail pendant une longue période une fois qu'ils se joignent à la population active.

● (1625)

Le troisième élément important est l'accès égal à la formation. Dans notre recherche, nous avons constaté que les travailleurs plus âgés, ceux sans éducation postsecondaire et ceux qui ont des lacunes en matière de compétences fondamentales, sont moins susceptibles de se voir offrir des possibilités de formation, pourtant ce sont eux qui ont le plus besoin de mettre à niveau leurs compétences.

Pour conclure, parce que mon temps est écoulé, la transition des marchés du travail vers des emplois de cols verts sera un marathon, et pas un sprint. Des centaines de milliers de personnes se joindront à la population active et en sortiront chaque année. Cela signifie que nous devons abattre ces obstacles à des niveaux différents. Cela signifiera des changements différents pour les personnes qui sont aux études et celles qui travaillent déjà. Cela signifie que nous devons penser différemment dans différentes collectivités, parce que les transitions seront différentes dans chacune de nos collectivités différentes.

Merci.

Le président: Merci à tous de vos déclarations liminaires.

Allez-y, monsieur Angus.

M. Charlie Angus: J'aimerais préciser une chose. Je n'ai pas entendu le nombre d'emplois de cols verts que vous avez indiqué. Avez-vous dit 900 000?

M. Michael Burt: Oui, c'était 900 000.

M. Charlie Angus: C'était 900 000, merci.

Le président: Nous avons commencé avec un léger retard aujourd'hui. Quand je fais le calcul, si tout le monde s'en tient à ses questions et respecte le temps que nous avons, nous pourrions être en mesure de tenir les trois séries de questions. Cela nous mènerait à 17 h 40 environ.

Si les personnes dépassent le temps qui leur est alloué, je pourrais devoir écourter la troisième série de questions. Essayons donc de respecter le temps le plus possible. Nous saurions gré aux témoins de rester quelques minutes de plus après 17 h 30, comme nous l'avons demandé. Toutefois, si vous devez partir, vous n'avez qu'à nous le mentionner.

Pour le premier tour, ce sera des interventions de six minutes pour chacun des partis.

Nous commencerons avec M. Bragdon, pour six minutes.

M. Richard Bragdon (Tobique—Mactaquac, PCC): Merci, monsieur le président, et merci à chacun des témoins et invités présents aujourd'hui. Nous sommes heureux de vous entendre parler des idées que vous avez et des travaux que vous menez.

Nous discutons évidemment d'un sujet très important aujourd'hui. Étant moi-même originaire de la région de l'Atlantique, dont vous venez de parler, monsieur Burt, je sais qu'elle est aux prises avec des défis, mais elle offre aussi des possibilités.

Comme entrée en matière à ma question, j'aimerais faire une observation. Dans divers secteurs à l'échelle du pays, les gens font part de leurs grandes préoccupations en ce qui concerne l'avenir de l'emploi et la capacité de subvenir aux besoins de leur famille. Nous débattons déjà de l'augmentation considérable du coût de la vie et des pressions inflationnistes. Les personnes ont besoin d'avoir un emploi bien rémunéré. Nous savons que les emplois dans les secteurs des ressources naturelles et de l'énergie ont offert un travail utile et bien rémunéré à de nombreux Canadiens.

Bon nombre d'entre nous sur la côte Est ont vu des proches se rendre sur la côte Ouest et ailleurs afin de travailler dans le secteur des ressources. De nombreuses personnes se posent une question très légitime. Nous avons entendu aujourd'hui, et nous croyons comprendre, que bon nombre des emplois dans le secteur de la fabrication qui sont créés dans l'économie verte pour des domaines qui font l'objet d'une transition sont souvent situés dans d'autres pays. Ils sont à l'étranger.

Il semble y avoir une transition de la production et de l'utilisation des ressources que notre pays a la chance d'avoir en abondance vers une production surtout concentrée à l'étranger. Cela pourrait aussi vouloir dire une délocalisation significative d'emplois vers l'étranger également. C'est la préoccupation qu'ont bon nombre de nos concitoyens.

J'aimerais savoir ce que vous en pensez, monsieur Nilsen, et monsieur Burt ensuite. Qu'allons-nous offrir aux Canadiens qui s'inquiètent de voir leur emploi être transféré à l'étranger et pas nécessairement de façon écoresponsable? Nous ne faisons que remplacer nos travailleurs ici par des travailleurs d'un autre pays.

Le Canada a la meilleure réglementation environnementale parmi de nombreux pays riches en ressources à l'échelle mondiale. Peut-être devrions-nous chercher des façons de maintenir les emplois dans ce secteur de notre économie au lieu de les envoyer à l'étranger.

Avez-vous des commentaires à ce sujet? J'aimerais d'abord vous entendre, monsieur Nilsen, et entendre M. Burt ensuite.

M. Kevin Nilsen: C'est l'un des aspects que nous essayons sans cesse de comprendre.

Pour répondre à l'inquiétude relative au salaire, c'était un plus grand problème il y a cinq ans qu'il ne l'est aujourd'hui, et ce, pour deux raisons. Premièrement, les salaires ont considérablement augmenté dans le secteur environnemental. Nous faisons des études sur la rémunération chaque année. Nous en publions une au cours des prochains mois. Les salaires augmentent dans ce secteur. Les salaires dans les secteurs pétrolier et gazier ont considérablement baissé. Ils ont commencé à le faire en 2014, après que le prix du pétrole et du gaz a commencé à baisser légèrement. Nous constatons donc que les salaires ne sont pas aussi élevés qu'ils l'étaient. Nous devons surveiller la légère hausse que nous voyons maintenant, mais les salaires dans le secteur environnemental augmentent, et il est tout à fait possible d'avoir une carrière stimulante et de subvenir aux besoins de sa famille tout en travaillant dans le secteur environnemental.

La fabrication locale est un point de mire important. Elle devrait également l'être du point de vue environnemental, comme je l'ai indiqué dans ma déclaration liminaire. Toutefois, si nous permettons à d'autres de fabriquer nos pièces et d'utiliser une source d'énergie au charbon dans ce processus, nous ne réalisons aucun gain. Le Canada a des lignes directrices sociales et des cibles environnementales strictes, ce que les autres pays où nous fabriquons ces pièces n'ont peut-être pas.

Je vais vous donner un exemple. Nous disons souvent qu'il faut arrêter de se déplacer et organiser les réunions sur Zoom. Cela serait une excellente contribution à la réduction des émissions, mais le monde est...

• (1630)

M. Richard Bragdon: Merci, monsieur Nilsen. Je suis désolé, j'ai peu de temps et je veux poser d'autres questions. Vous avez couvert beaucoup d'éléments, et je vous en remercie.

L'aspect le plus important... vous l'avez dit. Nous avons l'une des meilleures réglementations en matière d'environnement. Nous avons même la capacité d'accroître notre production pour obtenir davantage de ces ressources requises ici, au Canada, tandis que nous ne savons même pas quelles sont les exigences réglementaires à l'étranger et quel genre d'empreinte charbon ou autre empreinte énergétique il peut y avoir là-bas.

Particulièrement depuis la pandémie, je constate une énorme augmentation de la demande des Canadiens, qui veulent qu'un plus grand nombre de produits soient fabriqués dans notre propre pays. Nous avons l'une des meilleures réglementations au monde. Dans le cadre de cette transition, il faudrait songer à offrir plus de travail canadien à plus de travailleurs canadiens, y compris dans les secteurs des ressources et de l'énergie.

Monsieur Burt, j'aimerais que vous me fassiez part vous aussi de vos commentaires à ce sujet.

M. Michael Burt: Tout d'abord, je suis entièrement d'accord avec vous quand vous dites qu'une transition, pour qu'elle soit souhaitable, ne peut pas être accompagnée d'une baisse considérable de rémunération ou quelque chose de ce genre, et qu'elle doit s'effectuer dans la collectivité. Vous ne voulez pas nécessairement forcer les personnes à déménager à l'autre bout du pays. Je crois que ce sont là deux conditions qu'il serait souhaitable de mettre en oeuvre.

Cela étant dit, dans le cadre de notre travail, nous avons constaté que des emplois seront créés dans un éventail d'industries vertes à l'avenir. Les possibilités varieront en fonction de l'endroit où vous habitez au pays, y compris dans le secteur de la fabrication.

Je me rallie à votre remarque sur la nécessité de nous assurer que nous n'exportons pas nos émissions essentiellement. Nous devons veiller à mettre des politiques en place pour nous assurer de rivaliser avec les compétiteurs étrangers sur un pied d'égalité. Nous croyons que le secteur de la fabrication du Canada offre un grand potentiel de croissance et des possibilités.

M. Richard Bragdon: Merci, monsieur Burt.

À cet égard, je crois qu'il existe ici une possibilité pour les Canadiens de continuer de travailler dans ces secteurs. À mesure que nous améliorons notre technologie, nous améliorons nos pratiques d'exploitation des ressources, et peut-être que si nous nous concentrons davantage à le faire plus près de chez nous, nous réduirons considérablement l'empreinte carbone à l'avenir.

C'est tout le temps que j'avais. Je vous remercie tous les deux de vos commentaires sur cet aspect. J'espère que nous pourrions employer un plus grand nombre de Canadiens à l'avenir.

Le président: Il sera peut-être possible de revenir sur ces questions. Pour l'instant, passons à Mme Dabrusin, qui aura six minutes.

Mme Julie Dabrusin (Toronto—Danforth, Lib.): Merci.

C'est avec un réel intérêt que j'ai écouté M. Nilsen dire qu'il existait une excellente occasion de créer de nouveaux emplois. Il nous a ensuite présenté des statistiques, comme l'augmentation de 5 %, je crois, des emplois verts pendant la pandémie. Il a présenté une deuxième statistique, de 17 % d'ici 2025, si je ne me trompe pas.

Je me demande si vous aviez une ventilation qui montrerait à quoi ces emplois ressembleraient. Lorsque l'on examine les emplois verts et leur augmentation de 5 % pendant la pandémie, quels étaient ces emplois?

M. Kevin Nilsen: Il me faudrait probablement une heure complète pour vous présenter un portrait complet.

En résumé, il s'agit de secteurs comme l'efficacité énergétique, les technologies propres et certains nouveaux domaines comme l'économie bleue. On les trouve aussi dans les secteurs traditionnels du travail environnemental, comme la mise en valeur des terres. Le Canada possède un grand nombre de mines et de champs de pétrole qui doivent être mis en valeur. Il faut déployer beaucoup d'efforts pour nettoyer ces projets. Quelques projets d'envergure dans le Nord, comme la mine Faro et la mine Giant, fourniraient des emplois en surveillance et en mise en valeur des terres pour les 100 prochaines années.

• (1635)

Mme Julie Dabrusin: Avez-vous des analyses sur l'échelle salariale de ces emplois dont vous avez constaté l'augmentation?

M. Kevin Nilsen: Il est toujours difficile de présenter des chiffres précis lorsqu'il est question d'un secteur qui emploie des

personnes dont le niveau de scolarité varie de la 8^e année au doctorat et qui travaillent pour des organismes à but non lucratif et à but lucratif.

Le salaire moyen du travail environnemental, si l'on compte tout, serait de 60 000 \$ par année, mais il peut être beaucoup plus élevé et beaucoup plus bas. Nous présenterons un rapport détaillé dans quelques mois, comme je l'ai indiqué. Je serai ravi de vous remettre le rapport de l'an dernier. Vous pourriez ainsi voir les nuances selon certains facteurs.

Mme Julie Dabrusin: J'aimerais obtenir les deux rapports, s'il vous plaît. Je vous saurais gré de m'envoyer celui que vous avez déjà et de me faire parvenir l'autre quand vous l'aurez.

Je suis désolée, monsieur Nilsen, c'est encore à vous que je pose ma dernière question.

En ce qui concerne cette augmentation que vous voyez jusqu'en 2025, ces emplois se trouvent-ils dans les mêmes secteurs que ceux où vous avez vu des augmentations pendant la pandémie, ou devrions-nous songer à d'autres types de secteurs et d'emplois?

M. Kevin Nilsen: Les secteurs où nous avons constaté une croissance sont le travail qui tient compte de la protection de l'environnement, soit la protection aérienne, terrestre et maritime. Il s'agit aussi des secteurs de la gestion des ressources naturelles et de la durabilité.

L'un des changements importants que nous constatons est qu'il faut avoir plus de personnes dont les compétences sont moins techniques que celles que les gens avaient par le passé. C'est là une transition importante. Il faut avoir un plus grand nombre de personnes ayant des compétences en commercialisation, le sens des affaires et des aptitudes en marketing, qui peuvent rendre rentables l'équipement et les innovations que nous avons. C'est à ce niveau que nous ne sommes pas aussi forts que d'autres pays concurrents.

Mme Julie Dabrusin: Je m'adresse maintenant à M. Agnew.

Vous avez présenté trois secteurs de formation, je crois: le perfectionnement, l'arrivée de main-d'oeuvre qui entre ou retourne dans la population active et le secteur international. Ce sont les trois secteurs. On a indiqué que chacun de ces secteurs pose des défis en matière de temps pour les personnes, en ce qui a trait à ce qu'elles doivent mettre de côté, et on constate une légère pénurie au chapitre des emplois ou des compétences requises à l'heure actuelle.

Y a-t-il une échéance moyenne, disons, pour qu'une personne qui se joint à la population active soit formée pour occuper ces nouveaux emplois? Quelle est cette échéance?

M. David Agnew: Je vais utiliser l'expression de M. Nilsen ici et vous répondre par « cela dépend ». La fourchette est tellement grande.

Examinons l'éventail des titres de compétences offerts, par exemple, à Seneca. On y trouve des microcertifications, des diplômes de courte durée, allant de quelques semaines, littéralement, à quatre ans. Ils offrent des diplômes d'un an ou deux, ou de deux ou trois ans, ou un certificat d'un an ou deux. Cela dépend vraiment.

J'ai tenté de présenter ces trois secteurs afin de montrer qu'il faut être nuancé dans ce que l'on offre à chacun de ces groupes. Un étudiant qui arrive du secondaire n'a pas besoin d'avoir une microcertification. Il a besoin de faire des études plus longues, pour suivre un parcours professionnel ou acquérir des compétences qu'une personne qui travaille connaît, mais qui a besoin d'acquérir de nouvelles compétences — nous avons beaucoup parlé de perfectionnement — parce que son travail évolue. Cela ne change pas du jour au lendemain.

Mme Julie Dabrusin: Y a-t-il un nombre suffisant de personnes qui s'inscrivent à ces programmes à l'heure actuelle, à votre avis? Y a-t-il suffisamment de personnes qui s'inscrivent pour acquérir ces nouvelles compétences?

M. David Agnew: La réponse courte est probablement non.

C'est vraiment l'industrie qui le dicte. Nous devons avoir un lien plus étroit avec les employeurs, ce que, bien entendu, les collègues sont très fiers d'avoir. Il ne s'agit pas d'un exercice théorique. Nous devons savoir exactement quelles sont les compétences, particulièrement pour les cours des microcertifications et des diplômes de courte durée. Quelles sont exactement les compétences dont vous avez besoin pour amener votre effectif actuel ailleurs?

Mme Julie Dabrusin: Il ne me reste que très peu de temps pour le Conference Board du Canada. Je suis désolée.

Je crois que vous avez dit que le recyclage et la mise à niveau des compétences coûtent plus cher en Alberta qu'au Québec, par exemple. Pourquoi?

M. Michael Burt: C'est lié à deux éléments.

Premièrement, le coût réel des frais de scolarité pour le programme du collège est plus élevé ou plus bas dans différentes provinces.

Deuxièmement, il y a le facteur du coût de renonciation. En Alberta, les salaires moyens ont tendance à être plus élevés. Si les personnes doivent prendre congé pour se recycler, le coût qu'elles engagent à court terme au chapitre de la perte de revenus est plus élevé en Alberta que dans d'autres provinces.

Mme Julie Dabrusin: Merci.

[Français]

Le président: Madame Pauzé, vous avez la parole pour six minutes.

• (1640)

Mme Monique Pauzé (Repentigny, BQ): Je vous remercie, monsieur le président.

Je remercie également tous les témoins d'être ici ce soir.

Ma question s'adresse à M. Rousseau, du Congrès du travail du Canada.

Presque tous les intervenants rencontrés jusqu'à maintenant s'entendraient pour dire que le gouvernement canadien n'a pas de plan pour mettre fin à l'exploitation des énergies fossiles.

Le commissaire à l'environnement a parlé du secteur de l'emploi et du développement social. Il a dit que, en 1992-1993, le gouvernement fédéral devait agir pour aider les pêcheurs et les communautés touchées par l'effondrement du secteur de la morue. Finalement, le gouvernement fédéral n'a rien fait, et la population de morue, à Terre-Neuve-et-Labrador, connaît un creux critique.

Je pourrais aussi donner l'exemple du secteur de l'amiante, qui a été complètement déstructuré.

Puisqu'il n'y a pas de plan pour la transition juste, ne devrions-nous pas craindre que le même sort attende les communautés qui vivent du secteur des hydrocarbures?

Selon vous, comment devrait être amorcé ce plan pour transformer l'économie et faire une véritable transition écologique?

M. Larry Rousseau: Je vous remercie, madame Pauzé.

Vous avez mis le doigt sur la bonne question à poser. C'est bien beau de parler de formation et de ce dont nous avons besoin pour équiper les travailleurs et les travailleuses du secteur de l'énergie renouvelable, mais, s'il n'y a pas de plan, comment peut-on dire que l'on va dépendre d'un seul secteur, que ce soit le secteur public ou le secteur privé? Lorsque je parle du secteur privé, je parle des employeurs.

Les employeurs vont-ils investir les sommes nécessaires pour veiller à ce que les gens soient équipés et formés pour affronter l'avenir?

La priorité absolue du Congrès du travail du Canada, c'est de nous assurer que nous avons un plan stratégique pour...

Mme Monique Pauzé: Je suis désolée de vous interrompre. Nous nous entendons bien là-dessus.

Un représentant de la FTQ, qui est venu témoigner au Comité lors d'une réunion précédente, a parlé de la commission que le gouvernement écossais avait mise en place pour assurer une transition juste. Elle devait fournir des conseils, des plans de transition et des approches appropriées. Il y avait même un processus de reddition de comptes devant le Parlement.

Cela pourrait-il être une bonne approche pour le Canada?

M. Larry Rousseau: Oui, cela pourrait assurément être une bonne approche.

Il est essentiel que le gouvernement fédéral prenne le taureau par les cornes et indique clairement quelle sera la stratégie pour y arriver. Je dis cela parce que nous nous occupons de questions nationales, mais cela s'applique également à toutes les provinces.

Mme Monique Pauzé: Je vous remercie de vos réponses, monsieur Rousseau.

J'aimerais poser une question à M. Agnew, du groupe Collèges canadiens pour une relance économique résiliente, qui disait avoir besoin de financement provenant du gouvernement fédéral.

Monsieur Agnew, vous avez parlé d'une formation appropriée et du financement public nécessaire pour assurer une vraie relance économique. Or, lorsque les représentants d'Oil Change International sont venus témoigner ici, au Comité permanent des ressources naturelles, et au Comité permanent de l'environnement et du développement durable, ils ont dit que le gouvernement fédéral investissait 14 fois et demie plus d'argent dans les pétrolières que dans les énergies renouvelables.

J'aimerais avoir vos commentaires là-dessus, puisque vous avez besoin de financement.

[Traduction]

M. David Agnew: J'ignore dans quel contexte ce commentaire a été fait, mais, en général, il y a beaucoup d'argent là-bas, du moins sur papier, pour répondre aux besoins en recyclage et en mise à niveau des compétences des travailleurs. Je voulais entre autres dire que de notre point de vue, il pourrait y avoir de meilleures façons d'y arriver en collaborant avec des collectivités de partout au pays.

De toute évidence, le gouvernement fédéral a un rôle extrêmement important à jouer en ce qui concerne le financement, mais les provinces ont un rôle très important à jouer, par exemple, en ce qui concerne le contrôle du système postsecondaire et doivent collaborer très étroitement avec le gouvernement fédéral sur le perfectionnement des compétences.

Bien entendu, comme nous le savons tous, il est plus facile de prendre bon nombre de ces décisions importantes et de répondre à ces besoins dans le cadre de conversations à l'échelle locale, plutôt qu'à l'échelle nationale ou même provinciale. Elles doivent être locales. C'est là où, comme Mme Amyot l'a mentionné, le...

• (1645)

[Français]

Mme Monique Pauzé: Je dois vous interrompre, monsieur Agnew. Effectivement, au Québec, nous avons une entente depuis 1997 sur la formation de la main-d'œuvre.

Monsieur Burt, vous avez dit dans votre présentation que les gens avaient peur et que c'était peut-être un obstacle à la transition. Je crois donc comprendre qu'il y a des mythes et des préjugés concernant l'économie verte. J'ai envie de vous dire qu'il y a peut-être aussi des préjugés qui sont véhiculés par un certain nombre d'élus.

Quels sont les faits sur l'économie et l'avenir de nos emplois?

[Traduction]

M. Michael Burt: Dois-je répondre à la question de savoir si nous créons des emplois à l'avenir?

[Français]

Mme Monique Pauzé: Je veux juste avoir la vérité.

[Traduction]

Le président: Je vous demande de le faire très rapidement. Je vous donne 10 secondes à peu près. Nous n'avons plus de temps pour celle-ci.

M. Michael Burt: D'accord.

De façon générale, oui, des emplois seront créés. Nous le verrons dans chaque région du pays. Nous le verrons dans un éventail de secteurs différents. C'est vraiment dirigé par les investissements que les entreprises réalisent pour créer ces emplois.

Je suis désolé; c'est une question très vaste.

Le président: Merci.

Désolé, monsieur Burt, vous semblez avoir la fin de la période de questions.

Nous passons maintenant à M. Angus. Vous avez six minutes, monsieur Angus.

M. Charlie Angus: Merci, et merci à tous nos témoins.

Monsieur Rousseau, je veux d'abord m'adresser à vous.

Gil McGowan, de l'Alberta Federation of Labour, a comparu ici et a déclaré que la transition est en cours et que les travailleurs vivent déjà la transition. Est-ce l'expérience et ce que vous cherchez à obtenir du Congrès du travail du Canada?

M. Larry Rousseau: Absolument. Nous la vivons maintenant.

Nous avons du rattrapage à faire, et malheureusement, un trop grand nombre de travailleurs se découragent à l'heure actuelle, croyant qu'ils sont laissés pour compte et que personne ne sera là pour eux. C'est d'une importance cruciale à l'heure actuelle.

M. Charlie Angus: Je crois que c'est très important, parce que Clean Energy Canada fait état que les nouveaux emplois dans le domaine des énergies propres s'établissent à 639 200, soit une hausse de 50 %. Des recherches de Calgary Economic Development et d'Edmonton Global parlent des immenses possibilités, qui s'accompagnent d'un gros « mais ». Ces organisations font savoir qu'il faut investir. Nous ne pouvons pas simplement avoir une nouvelle économie par accident; il faut la créer.

Les témoins ont dit aujourd'hui que le gouvernement n'a même pas fait ses recherches afin de déterminer les secteurs où l'on trouvera ces nouveaux emplois. Qu'est-ce que cela envoie comme message aux travailleurs dans le secteur de l'énergie qui demandent où nous nous dirigeons avec cette transition?

M. Larry Rousseau: C'est un très bon point.

Je vais demander à ma collègue, Tara Peel, de prendre la parole, car je crois qu'elle a de l'information pertinente à ce sujet.

Mme Tara Peel (adjointe politique à la présidente, Congrès du travail du Canada): C'est un excellent point. Nous composons actuellement avec un important manque de confiance. Les gens ont peur. Ils ont réellement besoin d'un plan. Ils doivent voir leurs syndicats à la table afin d'aider à négocier ce plan. Une transition peut faire beaucoup de choses, mais pour qu'elle soit réellement bonne, les travailleurs, par l'intermédiaire de leurs syndicats, employeurs et gouvernements, doivent s'asseoir ensemble et négocier le plan. C'est ce qui donnera confiance aux gens.

Quel est le plan pour les secteurs où se trouvent les nouveaux emplois, et comment garantissons-nous que ces nouveaux emplois sont aussi bons ou meilleurs que ceux qui perdront leur valeur au fil du temps, comme nous le savons? Soyons honnêtes: les personnes qui font ce travail ont de bons emplois. Ce sont des emplois qui soutiennent leur famille et leur collectivité. Avec un plan auquel leur syndicat a participé à l'élaboration, on instaure un sentiment de confiance en leur disant qu'il y a une place pour eux dans cette économie carboneutre. Les choses seront différentes d'un secteur à l'autre. Les échéances seront différentes dans différentes régions du pays. Ce ne sera probablement pas une transition juste si les syndicats et les employeurs ne sont pas tous deux à la table pour élaborer un plan.

C'est ainsi que je le résume.

M. Charlie Angus: C'est très utile.

Nous avons entendu un excellent groupe de discussion de l'organisation Iron and Earth. Les intervenants ont parlé des études menées et de la façon dont les travailleurs sont prêts. Ils veulent des solutions de rechange et voir cette nouvelle économie, mais ils se demandent où elle se trouve.

Je veux poser une question à ce sujet.

Le premier ministre s'est rendu à la COP26 et a fait une tonne de promesses, tout juste après que le commissaire à l'environnement a indiqué que le gouvernement faisait toutes sortes de promesses et n'en avait tenu aucune. Lorsque Joe Biden s'est rendu à la COP26, il disait tout le temps que le pays allait créer des emplois bien rémunérés pour les travailleurs américains. C'était ce qu'il disait constamment. Lorsque l'on entend les démocrates américains parler de transition, ils parlent d'emplois bien rémunérés pour les travailleurs américains. Je n'ai jamais entendu le gouvernement en dire autant. Je n'ai jamais entendu le gouvernement dire qu'il allait créer des emplois syndiqués bien rémunérés pour les travailleurs canadiens. Il dit que le pays va respecter ses obligations mondiales et qu'il fera ceci et cela, mais on ne sent pas que cet effort sera axé sur les travailleurs. Si les travailleurs ne sont pas au cœur de cette transition, ils éprouveront de la rancœur.

Le CTC peut-il nous présenter des recommandations à examiner afin de nous assurer que nous garantissons aux travailleurs que les emplois créés ne seront pas des emplois peu rémunérés?

J'ai entendu certains de mes collègues libéraux demander où se trouvaient ces nouveaux emplois dont vous parlez. Soit nous disons aux gens que nous créerons des emplois meilleurs, de bons emplois, soit nous leur racontons des mensonges. Comment pouvons-nous savoir que nous pouvons le faire? Quelles recommandations le CTC peut-il nous présenter aux fins d'examen?

• (1650)

M. Larry Rousseau: Plusieurs, mon ami.

Madame Peel, avons-nous remis notre mémoire? Est-il là?

Nous avons préparé un mémoire pour le Comité, que nous pouvons lui remettre. Nous avons...

M. Charlie Angus: J'aimerais que vous en présentiez quelques points clés maintenant.

M. Larry Rousseau: Allez-y, madame Peel.

Mme Tara Peel: Il est essentiel de se rappeler qu'une transition juste nous aidera à atteindre nos cibles climatiques, mais en soi, il s'agit d'un plan pour l'emploi. C'est un plan qui permettra de créer de bons emplois et qui exigera de réaliser des investissements. Il n'y a aucun doute là-dessus.

La meilleure façon de nous assurer que les gens ont de bons emplois qui leur permettent de soutenir leur famille et leur collectivité est de faire en sorte que ces emplois soient syndiqués, en toute honnêteté. Nous pouvons utiliser les leviers à notre disposition pour garantir que lorsque les gouvernements investissent, ils prévoient de bonnes conditions liées à l'emploi. Ce peut être, par exemple, en disant qu'ils bâtiront une infrastructure en recourant à des accords sur les retombées communautaires et à d'autres mesures très concrètes qui aideront à rehausser la qualité de ces emplois.

Il est clair que nous voulons que cette transition juste accomplisse beaucoup, y compris être la clé qui libérera l'ambition dont nous avons besoin pour atteindre nos cibles climatiques. Au final, ce sont toutefois les emplois qui comptent.

M. Charlie Angus: Merci.

Le président: Malheureusement, nous n'avons plus de temps pour cette série de questions.

Pour le prochain tour, nous avons deux périodes de cinq minutes, deux périodes de deux minutes et demie et deux périodes de cinq minutes.

Nous commençons avec M. McLean. Vous avez cinq minutes.

M. Greg McLean (Calgary-Centre, PCC): Merci beaucoup à tous les témoins.

Il y a toujours cette confusion quand nous rédigeons ces rapports, comme mes collègues le savent, parce que personne ne présente de définitions.

Je vais d'abord poser ma question à M. Baldwin. Pouvez-vous me définir ce qu'est une transition juste?

M. Noel Baldwin: J'allais céder la parole à ma collègue.

Mme Tricia Williams: Je vous laisse décider.

M. Greg McLean: Monsieur Baldwin, nous avons peu de temps. Veuillez répondre.

M. Noel Baldwin: Je crois que nous en avons parlé aujourd'hui. Il s'agit de transitions économiques qui atteignent les cibles climatiques et qui offrent aux personnes qui se réorientent, que ce soit pour saisir des possibilités ou à la suite de perturbations, le genre d'emplois qui leur permettent de soutenir leur famille, de s'acquitter de leurs obligations et d'avoir un travail digne.

M. Greg McLean: Merci beaucoup. Nous le prendrons en note.

Les industries font progresser leurs exigences relatives à leurs ensembles de compétences afin de créer les emplois dont elles croient avoir besoin. Bon nombre de ces emplois seront le fruit de l'évolution de la réglementation du gouvernement — et le gouvernement change la réglementation. Ces industries s'adapteront, mais il y a maintenant une nouvelle étude qui parle d'une transition juste, qui s'ajoute à ce qu'elles recherchent, par prévoyance, pour avoir une idée de ce que sont ces emplois, et elles tentent de respecter ces règlements.

Dites-moi comment vos activités, par l'intermédiaire de cette bande collective d'organisations ici, contribuent à ce processus et n'ajoutent pas en fait une autre couche de bureaucratie?

Allez-y, monsieur Baldwin.

M. Noel Baldwin: Le Centre des Compétences futures est une société de personnes, mais une organisation très allégée.

Nous avons fait référence à un certain nombre d'activités de recherche, y compris en partenariat avec le Conference Board, qui commencent à cerner où ces transitions se trouvent et où les possibilités à l'avenir se trouvent, pour les travailleurs et l'industrie, ainsi que les exigences en matière de compétences. Nous nous orientons davantage dans cette direction dans le cadre de partenariats qui seront annoncés au cours des prochains mois afin de tenter d'obtenir des projections nationales, ainsi que certaines projections sectorielles et régionales.

M. Greg McLean: Merci beaucoup.

Je suis habitué de voir les gouvernements provinciaux cerner les pénuries de compétences dans les économies régionales et de les pallier en recourant à leurs établissements postsecondaires à l'échelle provinciale. Les gouvernements provinciaux travaillent avec divers établissements — des collèges, des établissements techniques et des universités — et ils dépensent de vastes sommes dans le cadre de ces collaborations. Je tiens à le mentionner.

Je vois que le gouvernement fédéral fournit à votre organisation un financement de plus de 380 millions de dollars afin de faire réelement un travail en double. En outre, bon nombre des organisations présentes à la table reçoivent un financement de centaines de millions de dollars pour le faire, et vous travaillez tous ensemble.

Il s'agit, à mon avis, d'une bureaucratie dispendieuse et non productive. Mes électeurs se demandent quelle est la valeur de ce travail que vous faites, quand, en réalité, il s'agit de créer plein de rapports, qui ne donnent pas une ligne de vue directe sur le résultat ici.

Ce sera la dernière question que je vous poserai, monsieur Baldwin: pouvez-vous m'expliquer pourquoi vous croyez que ce travail ne chevauche pas directement celui qui est fait à l'échelle provinciale pour créer les emplois de l'avenir?

• (1655)

M. Noel Baldwin: Nous travaillons en collaboration très étroite avec les gouvernements provinciaux et territoriaux à l'échelle du pays, ainsi qu'avec des partenaires locaux afin de déterminer leurs besoins. Nous avons comme approche de ne pas nous rendre dans les collectivités pour leur dire ce dont elles ont besoin; nous nous y rendons plutôt pour les écouter et travailler avec elles afin de les aider.

Nous appuyons un certain nombre d'initiatives conçues pour explorer des façons d'aider les gens à passer d'un secteur à un autre ou d'un emploi à un autre plus rapidement afin de conserver un bon emploi ou de trouver de nouvelles possibilités.

Nous avons parlé d'une initiative à Calgary avec Calgary Economic Development. Elle a été élaborée par ces partenaires, Calgary Economic Development et des établissements postsecondaires de la ville, afin de répondre à un besoin qu'ils avaient cerné.

M. Greg McLean: Merci, monsieur Baldwin. Je ne crois pas que vous avez répondu à ma question, mais je vous remercie tout de même.

Je m'adresse maintenant à ECO Canada.

ECO Canada, merci beaucoup de votre excellente déclaration. Vous avez dit avoir fourni des subventions salariales de 144 millions de dollars afin de créer 14 000 emplois rémunérés. Après un calcul rapide, cela correspond à 10 000 \$ par emploi, dont aucun n'est resté, mais c'est ainsi. Il y a également d'autres études où l'on indique qu'il s'agit de 20 000 \$ par emploi. Compte tenu du nombre limité d'emplois dont vous parlez ici, vous ne pouvez relever que très peu d'emplois qui entrent dans cette équation.

Dites-nous, monsieur Nilsen, où croyez-vous que se situe cet écart entre les anciens emplois et les nouveaux, parce que le Conference Board dit que 27 emplois seront créés dans la nouvelle économie verte pour chaque 100 emplois que nous perdrons dans l'ancienne économie?

M. Kevin Nilsen: Je suis désolé, mais je n'ai pas bien saisi la question. S'agissait-il d'une question mathématique? Parce que nous sommes appuyés...

M. Greg McLean: C'est une question mathématique.

M. Kevin Nilsen: Oui, nous offrons des placements assortis de subventions salariales allant jusqu'à 20 000 \$ afin de soutenir la création d'emplois et la formation, mais la moyenne peut être plus basse, car parfois, les emplois ne durent pas pendant les 12 mois complets. Ils sont aussi de courte durée. Par conséquent, la moyenne pourrait être plus basse, si c'est ce que vous voulez dire

par rapport à la différence entre les montants de 10 000 \$ et de 20 000 \$.

Le secteur environnemental a connu une croissance si rapide que nous devons faire tout ce que nous pouvons pour soutenir la croissance de l'emploi. C'est ce sur quoi nous nous concentrons. Les employeurs nous disent constamment qu'ils n'ont pas suffisamment d'employés. Ils ont commencé à réduire leurs exigences en matière de compétences pour les personnes qu'ils embauchent parce qu'ils sont désespérés.

L'économie se trouve maintenant dans une période postpandémique. De plus en plus d'organisations ont un volume de projets plus important que ce qu'ils peuvent gérer, et ils ont besoin d'employés. C'est la raison pour laquelle ils viennent à nous. C'est pourquoi ces programmes de subventions salariales sont si excellents. Ils peuvent les aider à obtenir les personnes qu'ils veulent, à les former, à les faire avancer et à réduire un peu les coûts de développement qu'ils doivent engager.

Le président: Nous n'avons plus de temps pour cette série de questions. Je vais donc céder immédiatement la parole à Mme Lapointe pour sa période de cinq minutes.

Mme Viviane Lapointe (Sudbury, Lib.): Merci.

Ma question s'adresse à M. Burt.

Vous avez formulé des commentaires intéressants dans votre déclaration liminaire, et j'aimerais que vous les approfondissiez.

En ce qui concerne les besoins en main-d'oeuvre spécialisée et générale dans l'économie propre, vous avez mentionné qu'en ce qui concerne les personnes qui sont encore aux études, nous devons intégrer des compétences vertes aux programmes d'enseignement afin que les personnes qui se joignent à la population active disposent des éléments fondamentaux appropriés pour...

Le président: J'aimerais faire une pause, car la lumière des cloches clignote. Se passe-t-il quelque chose?

Afin de permettre aux témoins de comprendre ce qui se passe, si nous en venons à tenir des votes, nous recevons un avis et nous devons obtenir le consentement unanime du Comité. Je ne crois pas qu'il se passe quoi que ce soit, mais nous le confirmerons.

Recevons-nous un avis?

Une voix: Oui, c'est une sonnerie d'appel de 30 minutes.

Le président: D'accord, nous avons une sonnerie d'appel de 30 minutes. Souhaitons-nous poursuivre?

Des députés: Oui.

Le président: De combien de temps les gens ont-ils besoin pour se rendre à la Chambre? De 15 minutes? De 10 minutes?

Un député: De 10 secondes.

Un député: Pouvons-nous voter à partir d'ici?

Le président: Je ne peux pas demander aux gens de faire cela. Ils doivent pouvoir se rendre à la Chambre s'ils le veulent. Je crois qu'il faut 10 minutes, et il m'en faut trois pour...

• (1700)

M. Charlie Angus: Nous pouvons donc poursuivre pendant 20 minutes supplémentaires.

Le président: Nous poursuivrons pendant 20 minutes encore.

D'accord. Où en étions-nous?

Veillez poursuivre, madame Lapointe. Il vous reste quatre minutes et demie.

Mme Viviane Lapointe: Nous parlions de l'intégration de compétences vertes aux programmes d'enseignement afin que ceux qui se joignent à la population active possèdent les éléments fondamentaux pour occuper des emplois de cols verts ou cheminer le long du continuum vert tout au long de leur carrière.

Que pensez-vous des premiers partenariats entre les éducateurs et l'industrie afin de garantir que la formation ou les programmes d'enseignement offerts fournissent les compétences requises pour les secteurs de l'économie verte?

M. Michael Burt: Je crois qu'ils sont essentiels. Nous ne pouvons pas élaborer ces programmes sans comprendre les besoins des employeurs.

Nous sommes accompagnés d'un certain nombre de collègues d'établissements collégiaux différents qui pourraient probablement en dire plus sur les programmes qu'ils sont en train d'élaborer. Je crois toutefois qu'il est très important d'intégrer les besoins des employeurs dans ces programmes.

Je crois que la souplesse est un élément crucial. Il est difficile pour nous de dire quelles seront les compétences dans 10 ou 20 ans. C'est pourquoi je me suis concentré sur des éléments fondamentaux, car ce sont eux qui permettront aux personnes de s'adapter tout au long de leur carrière.

Mme Viviane Lapointe: Vous avez également dit que la transition vers l'énergie propre sera différente d'une collectivité à l'autre, selon les conditions locales, et que les possibilités varieront considérablement d'une région à l'autre.

Pouvez-vous nous en dire plus à ce sujet ou donner des exemples de différences régionales et de la façon dont nous pouvons planifier la mise en place de l'infrastructure et de la formation requise pour répondre aux besoins régionaux? Par exemple, ma circonscription est située à Sudbury, dans le nord de l'Ontario, où les ressources sont nombreuses, mais la main-d'œuvre et l'infrastructure sont insuffisantes.

Comment pouvons-nous planifier dès maintenant, afin d'avoir ce dont nous avons besoin plus tard?

M. Michael Burt: Le Canada compte 4 000 collectivités; il est donc difficile de dire quels résultats chacune obtiendra. Nous avons tenté de bâtir un archétype d'environ 10 ou 15 types de collectivités que l'on trouve au Canada et de montrer à quoi ces transitions ressembleront.

Cela se résume surtout à ce à quoi ressemble l'ensemble des industries que l'on trouve dans votre collectivité à l'heure actuelle. Si votre collectivité a une mine de charbon, vous aurez peut-être une conversation très différente de celle que vous auriez si un nouveau parc d'éoliennes venait d'être construit tout juste à l'extérieur de votre collectivité.

Il s'agit de comprendre ce que l'on possède, où l'on veut aller et comment on peut établir ce lien. Si vous comprenez bien les compétences qui se trouvent dans votre collectivité à l'heure actuelle, vous saurez mieux dans quelle direction vous voulez aller lorsqu'il est question d'activités de développement économique. Autrement, tout le monde poursuit la même balle, ou le même idéal.

Mme Viviane Lapointe: Quand vous dites que de nombreux emplois que nous n'avons pas défini comme des emplois de cols verts évolueront dans le continuum écologique, parlez-vous des métiers spécialisés? Les métiers peuvent-ils être adaptés à une économie verte?

M. Michael Burt: Cela pourrait inclure les métiers spécialisés. Essentiellement, presque tous les rôles pourraient évoluer dans le continuum écologique au fil du temps, et les métiers spécialisés pourraient certainement en faire partie. Nous croyons qu'une grande portion du secteur de la construction pourrait en faire partie, particulièrement l'industrie de l'efficacité énergétique dont nous avons parlé dans notre article particulier. Oui, les métiers spécialisés en feraient certainement partie.

Mme Viviane Lapointe: J'aimerais donner à M. Agnew la possibilité de répondre lui aussi à ma première question sur les premiers partenariats entre les éducateurs et l'industrie sur les programmes de formation et d'enseignement.

M. David Agnew: Absolument. Chacun de nos programmes possède ce que nous appelons un comité consultatif de programme, auquel nous recourons aussi pour l'élaboration de programmes. Il s'agit de comités formés de personnes de l'industrie que nous servons ou que le programme sert.

Il est absolument essentiel, non seulement au début et pendant l'élaboration d'un programme, mais aussi de façon continue, de nous assurer de comprendre la façon dont l'industrie évolue et les nouvelles compétences requises, pour les postes de premier échelon et, comme nous en avons beaucoup parlé aujourd'hui, pour le recyclage et la mise à niveau des compétences des travailleurs actuels.

Mme Viviane Lapointe: Je vous remercie.

Combien de temps me reste-t-il, monsieur le président?

Le président: Il vous reste encore 30 secondes.

Mme Viviane Lapointe: J'aimerais également savoir ce que vous pensez de ce continuum écologique au cours de cette période pour les métiers spécialisés.

M. David Agnew: En toute franchise, nous n'élaborons pas de programmes pour les métiers, mais c'est absolument nécessaire. L'environnement bâti constitue une source immense de problèmes liés à la crise climatique. Les métiers de la construction, par exemple, devront être aux premières lignes, en quelque sorte, de l'évolution vers une économie à faibles émissions de carbone. C'est vraiment important.

• (1705)

Mme Viviane Lapointe: Je vous remercie.

Le président: Nous allons maintenant céder la parole à...

Allez-y, monsieur Maguire.

M. Larry Maguire (Brandon—Souris, PCC): Je suggère d'entendre le Bloc et le NPD et de donner congé à nos témoins.

Je tiens également à m'assurer, cependant, que nous aurons l'heure complète, si cela se produit de nouveau et qu'un vote est tenu, et que nous aurons bel et bien une heure complète avec le ministre mercredi prochain, parce que la réunion portera sur le Budget principal des dépenses.

Le président: Mercredi, le ministre sera présent jusqu'à 17 heures, ou deux séries de questions. Nous verrons ce que nous pourrions aborder pendant cette période. Je crois qu'il y a deux votes mercredi; nous commencerons donc le plus rapidement possible.

M. Larry Maguire: Oui, cela me convient, tant que nous avons tout le temps qui y a été attribué.

Le président: Nous utiliserons toutes les minutes que nous pourrions utiliser.

Écoutons maintenant Mme Pauzé, qui a deux minutes et demie.

Mesdames et messieurs les témoins, les deux prochaines minutes et les deux suivantes passeront très rapidement.

[Français]

Mme Monique Pauzé: Ma question va dans le même sens que la première question posée par Mme Lapointe, mais je vais la poser à Mme Williams.

Madame Williams, dans votre présentation, vous avez parlé d'inégalité entre les régions. Dans le document que vous nous avez envoyé, il en est aussi question.

Qu'est-ce qui explique cette inégalité entre les régions? Comment pouvons-nous remédier à ce problème pour rétablir l'égalité entre elles?

[Traduction]

Mme Tricia Williams: C'est un élément sur lequel, selon moi, nous nous sommes de plus en plus concentrés au cours des derniers mois. Comme mon collègue Noel l'a dit, nous sommes très réceptifs à l'idée de nous pencher sur cette question. Je crois qu'il s'agit de la diversité des régions et des secteurs du Canada.

Nous sommes d'avis qu'il s'agissait davantage d'une vision à haute altitude. En fait, pour faire atterrir l'avion, nous devons comprendre ce qu'il en est pour des secteurs et des régions en particulier. Nous avons travaillé avec des centaines, voire des milliers d'employeurs de partout au Canada, et ils nous disent que la situation est différente à chaque endroit.

[Français]

Mme Monique Pauzé: Je vous remercie, madame Williams.

Ma prochaine question s'adresse à M. Rousseau, du Conseil du travail du Canada.

Monsieur Rousseau, vous demandez que le gouvernement investisse des milliards de dollars sur cinq ans pour favoriser le développement des énergies renouvelables et soutenir la formation dans ce domaine, sans oublier les mesures de transition. Je pense notamment aux mesures ayant trait à la rénovation résidentielle écoénergétique, secteur qui bénéficie d'ailleurs de subventions du gouvernement fédéral.

Au Québec, la Commission des partenaires du marché du travail a mis sur pied des comités consultatifs. Cela découle d'une entente conclue avec le gouvernement fédéral en 1997.

Il est pertinent de maintenir au Québec un modèle intégré, décloisonné et universel en matière de services publics liés à l'emploi et à la formation, lesquels sont axés sur les besoins des clients. Cela peut aider les régions.

J'imagine que vous seriez d'accord si, dans le cadre de cet événement investissant de milliards de dollars, il y avait un mécanisme permettant de verser les sommes au Québec et aux provinces et que ces fonds soient gérés par Québec et les provinces.

Est-ce exact?

M. Larry Rousseau: Je ne vais pas m'aventurer dans le domaine des négociations fédérales-provinciales, mais nous avons un modèle au Québec, que le Congrès du travail du Canada approuve. Nos collègues de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec, ou FTQ, disent souvent qu'il faut avoir des stratégies de haut niveau. Le secteur des travailleurs, le secteur privé de l'industrie et le gouvernement doivent travailler ensemble. On ne peut pas parler de transition équitable, ou de transition juste, sans avoir une telle entente.

Mme Monique Pauzé: Je suis désolée de vous interrompre, mais mon temps de parole est écoulé.

Je vous remercie beaucoup.

M. Larry Rousseau: D'accord.

Le président: Je vous remercie, madame Pauzé.

[Traduction]

Nous passons maintenant à M. Angus, pour ses deux dernières minutes et demie.

M. Charlie Angus: Merci.

Madame Williams, j'aimerais revenir sur ce que vous avez dit plus tôt et qui me perturbe depuis que je l'ai entendu.

Lorsque l'on parle avec des travailleurs de l'Alberta et qu'ils disent que la transition est déjà en cours, cela signifie pour moi qu'il y a un sentiment d'urgence, parce que, de toute évidence, il s'agit d'un problème canadien, mais c'est certainement en Alberta où la majeure partie de cette transition s'effectuera.

Nous avons entendu des personnes et des organisations parler des possibilités immenses qu'offrent les technologies vertes, mais ces possibilités s'accompagnent toutes d'un gros « si » — s'il y a un investissement clair et soutenu —, car cette économie ne se créera pas du jour au lendemain. Vous dites pourtant que les recherches sur les endroits où se trouvent ces emplois n'ont pas été menées encore. Il s'agit, selon moi, d'un signal d'alarme qui fait réellement peur. Pouvez-vous expliquer?

Mme Tricia Williams: Absolument, et je ne pourrais être plus d'accord.

Nous sommes sur le point de lancer un partenariat avec l'Institut pour l'intelliProsperité afin de mener des analyses régionales et sectorielles ciblant très particulièrement les endroits où se trouvent les possibilités d'emploi et les risques.

Sans intervention, je crois que les personnes risqueraient d'être laissées pour compte et seraient incapables de faire ces transitions. Nous en avons fait l'essai sur le terrain avec différentes organisations et différentes interventions de formation afin de déterminer comment permettre à une personne de se rendre du point A au point B. Nous avons fait tous les calculs, et pas seulement s'ils terminent un cours, mais également s'ils décrochent un emploi en fin de compte. Quel est leur salaire? À quoi cela ressemble-t-il?

• (1710)

M. Charlie Angus: Cela me préoccupe. J'ai vécu des transitions injustes dans le nord de l'Ontario, et j'ai été témoin de la catastrophe qu'une transition peut causer.

Le commissaire à l'environnement a indiqué que la transition vers l'élimination du charbon n'était pas adéquatement réfléchie et était d'une ampleur limitée. Nous parlons de cibles que nous devons atteindre en 2030. C'est dans un peu plus de sept ans seulement et, soudainement, nous allons soumettre une économie complète à une transition sans avoir de plan?

Que devons-nous mettre en place afin de rassurer les travailleurs et de garantir que nous respecterons nos obligations internationales de faire une transition vers des technologies plus propres?

Mme Tricia Williams: Le Comité a posé beaucoup de questions sur la participation des employeurs. Selon moi, nous devons nous assurer que les employeurs, les syndicats et les travailleurs participent. Nous ne pouvons pas élaborer de plan sans l'un de ces trois groupes.

Je crois certainement que le Comité fait la bonne chose en consultant ces groupes, mais ces consultations doivent être concrètes, et ces groupes doivent savoir qu'ils recevront des soutiens et des investissements. En fin de compte, ils seront fructueux.

M. Charlie Angus: Si vous avez des recommandations, pourriez-vous les envoyer à notre comité?

Mme Tricia Williams: Nous le ferons absolument.

M. Charlie Angus: Merci beaucoup.

Le président: Malheureusement, c'est la fin de cette série de questions.

D'ici à ce que nous nous rendions à la Chambre pour voter et en revenions, nous n'aurons plus de temps. Nous devons donc ajourner la réunion.

Je tiens à remercier tous les témoins de leur temps. Encore une fois, je suis désolé pour les interruptions que nous avons eues, mais nous avons entendu des témoignages très utiles.

J'aimerais vous inviter à présenter des renseignements supplémentaires, comme il en a été question, ou des rapports que vous estimez pertinents, jusqu'à un maximum de 10 pages, si vous croyez que certaines conversations pourraient être étoffées. Veuillez les envoyer à la greffière au plus tôt, car nous devons les traduire et les distribuer à temps pour le dépôt du rapport, à tout le moins sous une forme provisoire, en juin.

Sur ce, merci beaucoup à tous. Aux membres du Comité, à mercredi.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>